

De : Partit Occitan

A: Info@cva21.org

Envoyé : Dimanche 3 juin 2007 23:22

Objet : Re: legislatives 2007

Comité de Vigilance et d'action pour le bien être Animal C.V.A. !

pour la réforme des institutions publiques liées à l'animal et la création d'un statut juridique spécifique à l'animal

Association BOURDON, Les Amis des Chats, Association Contre la Maltraitance, Association Française et Internationale de Protection Animale (A.F.I.P.A.), Association de Sauvegarde et de Protection des Animaux Sauvages (A.S.P.A.S.), Association Nationale contre le Trafic des Animaux de Compagnie (A.N.T.A.C.), Club de Défense des Animaux du 12e (C.D.A. du 12e), Association CHEVAL (Centre d'Hébergement pour Équidés Vétérans Antenne Languedoc), Code Animal, Comité scientifique PRO ANIMA, Comité Radicalement Anti Corrida (C.R.A.C.), Convention Vie et Nature pour une écologie radicale (C.V.N.), Coordination et Information en Faveur des Animaux Martyrs (C.I.F.A.M.), École du Chat de Michel CAMBAZARD, Collectif Anti Corrida de Fréjus (C.A.C. 83), Fédération Agissons, Fédération de Liaisons Anti-Corrída (F.L.A.C.) et ses associations rattachées, Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal (G.R.A.A.L.), Collectif d'Actions pour la Libération Animale (K.O.A.L.A.), Ligue Contre la Cruauté (L.C.C.), Ligue Française Contre la Vivisection (L.F.C.V.), Association LIZA-ASPA, Notre Dame de Toute Pitié, OLGA France, Rassemblement Anti Chasse (R.A.C.), association Respectons, Révégez-vous, SOS Grand Bleu, Société de Protection des Oiseaux des Villes (S.P.O.V.) Avec le soutien d'Alliance Végétarienne. Associations partenaires : Club des Amis de la Nature et des Animaux (C.L.A.N.), Sanctuaire des Hérissons Programme commun défense animale 2007

Nous vous remercions de bien vouloir retourner ce questionnaire rempli à : coordination CVAcourriel

[:info@cva21.org](mailto:info@cva21.org)

adresse postale : Francbaudie 24380 Veyrines de Vergt

Programme proposé par les associations du collectif C.V.A. et les associations partenaires aux candidats aux Élections législatives de 2007, visant à mettre en place une véritable politique de protection des animaux. Parmi les 10 points énumérés ci-dessous, lesquels vous engagez-vous à mettre en place durant votre mandat ?

1. Application des lois, statut (cf. Livre blanc page 31, proposition de loi n° 2634) Suivi de application stricte des lois déjà existantes ; modification du statut de l'animal, actuellement « être sensible » dans le Code Pénal et « bien meuble » dans le Code Civil, pour la seule qualification « être sensible ».

Réponse **Oui**

2. Animaux de compagnie

Mise en place de campagnes nationales de stérilisation des animaux de compagnie, aide parallèle substantielle aux refuges ; interdiction des importations des pays tiers et de ventes par petites annonces ; limitation et contrôle strict des animaleries, qualification du personnel ; limitation des élevages aux élevages familiaux sous encadrement contrôlé ; interdiction de commercialisation et détention des nouveaux animaux de compagnie (NAC) ; intensification des contrôles douaniers pour lutter contre les trafics ; aménagements permettant aux personnes en précarité et aux personnes âgées de vivre avec leur animal.

Réponse **Oui**

3. Animaux de ferme

Aide aux élevages extensifs en plein air ; suppression des subventions et des autorisations d'extension aux élevages industriels ; limitation à 8 heures maximum des distances de transports pour les animaux de ferme ; aide à l'installation des abattoirs à proximité des lieux d'élevages et étourdissement préalable obligatoire pour tous types d'abattages ; interdiction des actes de cruauté (mutilations à vif, contention des animaux gestants ...) ; réglementation de l'exportation des animaux ; création d'un label alimentaire garantissant le bien être animal ; possibilité de menu végétarien en restauration collective (cantines scolaires, restaurants universitaires, hôpitaux, prisons, maisons de retraite) ; interdiction du gavage, suivant l'article 16 de la recommandation européenne du 22 juin 1999 : "les méthodes d'alimentation et les additifs alimentaires qui sont source de lésions, d'angoisse ou de maladie pour les canards ou qui peuvent aboutir au développement de conditions physiques ou physiologiques portant atteinte à leur santé et au bien-être ne doivent pas être autorisés."

Réponse **Le gavage, quand il n'est pas pratiqué dans des conditions industrielles dégradantes, ne nous semble pas une pratique à bannir. Pour ce qui est de l'aide aux élevages en plein air, l'arrêt des subventions aux élevages industriels, la réglementation de l'exportation et l'interdiction des actes de cruauté (qui restent à définir précisément) je suis en accord avec vos propositions.**

4. Expérimentation animale

Interdiction des duplications d'expériences déjà menées et des expériences remplaçables par des méthodes in vitro ; développement et généralisation des techniques modernes in vitro, abandon du modèle animal comme modèle biologique de l'homme ; obligation d'une démarche systématique de réhabilitation des animaux d'expérience par les laboratoires ; création et reconnaissance de l'objection de conscience pour les étudiants et les chercheurs.

Réponse **Oui pour les recherches qui ne touchent pas à la santé humaine (cosmétologie). Un moratoire me semble à définir en ce domaine pour les "recherches médicales". "L'abandon du modèle animal comme modèle biologique de l'homme" est un concept à étayer. Toute simulation in vitro doit être privilégiée.**

5. Spectacles avec animaux (cf. Livre blanc page 27, proposition de loi n° 1652)

Abrogation de l'alinéa 5 de l'article 521.1 du Code pénal, qui tolère les "courses de taureaux" (corridas) et combats

de coqs "lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être invoquée" ; interdiction des animaux sauvages dans les cirques et les spectacles de rue ; respect de la législation sur le respect du bien-être des animaux ; interdiction de toute nouvelle création de zoo marin (type Marineland).

Réponse [Faites vous une différence entre corridas et course camargaise ? Pour ce qui est des cirques et du Marineland la réponse est positive.](#)

6. Chasse (cf. Livre blanc page 30, proposition de loi n° 2482)

Interdiction des chasse à courre et chasse à l'arc, des méthodes de chasse « traditionnelle » (gluaux, tendelles, appeaux, moyens électroniques...), de la vénerie sous terre ; suppression des élevages et des lâchers de gibiers ; instauration de deux jours sans chasse par semaine ; régulation concertée et non violente des espèces en sureffectifs ; Lutte contre le concept de nuisibilité attribué à certains animaux.

Réponse : [En quoi la chasse à l'arc est plus nocive que la chasse au fusil? Pourquoi ne pas demander en ce cas l'interdiction de toutes les chasses. Je suis favorable à un dialogue entre chasseurs et défenseurs de l'environnement. J'ai du mal à saisir la logique de ce passage.](#)

7. Animaux marins et pêche

Suppression à moyen terme des bassins de captivité des cétacés ; mise en place d'un programme de sensibilisation sur les menaces qui pèsent sur les cétacés ; protection des dauphins « solitaires et familiers » ; création de zones sanctuaires et moratoire sur l'utilisation des chaluts pélagiques ; interdiction de l'utilisation de l'hameçon à ardillon, de la pêche au vif.

Réponse [Oui sur vos trois premiers points.](#)

8. Fourrure

Étiquetage informatif des fourrures et de tout article en comportant ; en plus du nom commercial ajouter le nom scientifique, le pays de provenance des animaux sacrifiés et la méthode d'abattage ; intensification des contrôles douaniers et de la répression des fraudes ; amélioration des conditions d'élevages en conformité avec les besoins physiologiques naturels élémentaires des animaux (grattage du sol, espace, bains d'eau pour les animaux semi aquatiques, lumière naturelle...) ; renoncer à l'importation de fourrures issues d'élevages ne respectant un minimum de bien-être animal.

Réponse [Oui](#)

9. Animaux d'assistance aux personnes, animaux dits « de travail »

Encadrement strict, formations avec diplômes reconnus par l'État, et signatures de protocoles de suivis avec les associations pour les animaux utilisés dans la surveillance (vigiles...) et les missions policières (stupéfiants, armes etc..) et militaires ; conversion de l'utilisation des animaux pour l'assistance aux personnes vers des emplois avec du personnel qualifié.

Réponse [Oui](#)

10. Éducation

Intégration de l'apprentissage du respect des animaux en tant qu'individus et en tant qu'êtres sensibles dans les programmes de l'éducation nationale, depuis le primaire.

Réponse [D'accord pour travailler en partenariat avec la communauté éducative sur l'apprentissage du respect dû aux animaux en tant qu'êtres sensibles mais pas en tant qu'individus.](#)

Je vous souhaite bonne réception de ces informations.

Cordialement

Hervé GUERRERA

Candidat Partit Occitan - Avec le soutien des Verts

Dans la 13 ième circonscription des Bouches-du Rhône

Laurence GARCIA a écrit :

Madame, Monsieur,

Bien au-delà de quelques couleurs politiques, je rêve d'un monde multicolore où la priorité viendrait au respect notamment celui de la nature qui nous fera gravement défaut si nous ne réveillons pas et stagnons surtout dans l'insensibilité ou plutôt l'obscurantisme; voila donc un partie de mes préoccupations de demain en pièces jointes, pouvez-vous y répondre, en vous remerciant, cordialement,

Laurence Garcia

Le Moulin d'Honorine - 1 Place du Champ de Mars - 13680 Lançon Provence